

**Compte
Epargne Enfant**
Parce que demain se prépare aujourd'hui.



BANK OF AFRICA
BMCE GROUP

in f | www.boa.togo.com

N° 915 du 28 mai 2025 Prix 250 F cfa

LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicité

OTR

Cette année, pour éviter les pénalités, j'ai décidé de payer ma TVM avant le **1^{er} AVRIL 2025**

En tant que contribuable assis au sein de notre réseau routier

8201 POUR TOUTES INFORMATIONS



TOVIA-ANC

DE LA COMPAGNIE DE LUTTE À LA RIVALITÉ POLITIQUE

Page 3

**FABRE DEVRA
DÉSORMAIS
COMPOSER AVEC
UNE OPPOSITION...
DANS L'OPPOSITION**

Mégas Kozoooh

Pour en faire plus et avoir la possibilité de gagner 200% de bonus et des smartphones

yas.tg #Alèz

250F 250Mo +100F 375Mo

*909*250# 1 jour

Message des évêques du Togo

QUAND LA CET Page 4
**LAISSE LA PROIE
POUR L'OMBRE...**

Togo

FIN DE PRIVILÈGES POUR LES MINISTRES, CHACUN PAIERA DÉSORMAIS SA FACTURE D'ÉLECTRICITÉ ET D'EAU

Au Togo c'est la fin des privilèges qu'avaient les ministres et autres bien placés de l'administration publique. Désormais ils paieront leurs factures de consommation d'électricité et d'eau comme tout autre client. La décision a été prise le vendredi 23 mai 2025 à travers une note circulaire, N° 0130/MEF/CAB du ministre Essowè Georges Barcola de l'Economie et des Finances.

« Dans le cadre de la réforme de la gouvernance publique et de la rationalisation des charges supportées par le budget de l'État, il a été décidé de mettre un terme à la prise en charge par le Trésor public des factures d'eau et d'électricité relatives aux résidences personnelles ou privées des Ministres. À cet égard, le Trésor public prendra toutes les dispositions avec la Compagnie Energie Électrique du Togo (CEET) ainsi que la Togolaise des eaux (TdE), afin de permettre aux intéressés de s'acquitter personnellement de leurs consommations d'eau et d'électricité à usage domestique, à compter du 15 mai 2025 », indique la note circulaire du ministre qui précise en outre les raisons d'une telle décision. « Cette mesure vise à renforcer l'équité et la responsabilité dans la gestion des ressources publiques, en alignement avec les principes



de bonne gouvernance, de sobriété de l'État et d'exemplarité attendue des hauts responsables publics », lit-on. C'est une mesure très forte et qui sera également favorablement appréciée au sein de l'opinion publique togolaise. Vivement que d'autres mesures suivent pour améliorer la bonne gouvernance amorcée ces dernières années par les autorités togolaises.

Suspension du parti Le NID de la DMP

LA QUESTION DE L'ALTERNANCE À LA TÊTE DU REGROUPEMENT, LA POMME DE DISCORDE ? BRIGITTE ADJAMAGBO « TIENT LES CÂBLES », LE NID SE RETIRE DE LA DMP...

Le parti le NID n'est plus membre intégrant du regroupement politique appelé Dynamique pour la Majorité du Peuple (DMP) dirigé par dame Brigitte Adjamagbo de la CDPA (Convention Démocratique des Peuples Africains). Cette décision est contenue dans un communiqué du NID rendu public à la suite d'un conseil national tenu le 21 mai dernier. « Le Conseil décide purement et simplement, le retrait du parti Le NID de la coalition DMP », peut-on lire dans le communiqué, qui détaille les raisons

une invitation formelle pour s'expliquer devant ses pairs. Une absence perçue comme un refus du dialogue et une atteinte à la confiance mutuelle au sein de la coalition... »

Même si le NID regrette la décision de la DMP et dit n'avoir reçu aucune notification de la décision de suspension, Dossey-Anyron et ses militants ont tout de même décidé de se retirer de la DPM.

Se demandant ce dont on l'accuse, le NID pense qu'il s'agit de sa position sur trois points,

les Responsables de la DMP. Le Parti Le NID a toujours défendu l'esprit de l'Appel de Vogan-2016 basé sur un Programme Commun pour engendrer la Confiance et la Convergence de tous les Acteurs Républicains. Il devient alors évident que le rappel incessant de notre Président à l'endroit de la coordination de la DMP pour enclencher au plus vite l'application des directives du séminaire des 19 et 20 juillet 2024 de la DMP qui devraient instaurer une alternance à la tête de ladite coordination, nous ont valu sans doute, cette mise



d'une telle décision. Cette décision fait également suite à celle de la DMP de suspendre le NID, sous prétexte que ce dernier a refusé de se conformer aux directives et orientations de la coalition sur le scrutin sénatorial. Notre confrère du site www.togobreakingnews.info écrit que, « selon la DMP, les agissements du parti dissident auraient semé la confusion au sein de l'opinion publique, remettant en cause la cohérence du combat que mène l'opposition pour barrer la route au régime en place. La situation s'est encore envenimée lorsque Gabriel Sassouvi Dosseh-Anyron du NID a choisi de boycotter une réunion de la DPM, malgré

notamment, le fait de n'avoir pas présenté des candidats aux dernières élections sénatoriales, celui de n'avoir pas procédé aux boycotts des dernières élections sénatoriales et le fait aussi d'avoir accompli notre devoir civique conformément aux principes pertinents adoptés en conseil national en 2008.

La question de l'alternance à la tête de la DPM

Pour le NID, l'autre point qui pourrait lui valoir cette suspension, est relatif à la question de l'alternance à la tête de la DPM. « Ces questionnements s'adressent et interpellent directement

à l'écart ».

Visiblement, dame Brigitte Adjamagbo n'est pas prête à céder la place en ce moment. Voilà le mal dont souffre l'opposition politique togolaise, qui est pourtant championne en contestation sur le refus des autres d'alternance. L'opposition togolaise est bien malade de ses opposants. Cette question est revenue dans la passe d'armes d'il y a quelques jours entre Fabre et Nathanaël Olympio. Et plusieurs fois des opposants au sein de l'opposition ont dénoncé cette pratique qui consiste à toujours refuser de céder la place aux générations montantes.

La rédaction

TOVIA-ANC

DE LA COMPAGNIE DE LUTTE À LA RIVALITÉ POLITIQUE

● LE STATU QUO DÉSORMAIS ÉBRANLÉ ● FABRE DEVRA DÉSORMAIS COMPOSER AVEC UNE OPPOSITION... DANS L'OPPOSITION

La scène politique togolaise vient de connaître un rebondissement majeur avec la naissance d'un nouveau mouvement politique, TOVIA (Togolais Vient Agir). Porté par une figure bien connue du paysage politique national, le ministre GOMADO, ancien membre influent de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC), ce mouvement ambitionne de redistribuer les cartes dans l'arène politique. TOVIA ne se présente pas seulement comme un simple parti de plus ; il s'agit d'un projet politique structuré, dynamique et enraciné dans l'action concrète, loin des discours stériles et des oppositions de façade. Ce nouveau souffle attire déjà l'attention, tant par son discours novateur que par l'autorité de son fondateur, dont la rupture avec l'ANC de Jean-Pierre Fabre semble être bien plus qu'un simple désaccord idéologique.

GOMADO, du compagnon de lutte au rival politique

La figure de GOMADO n'est pas anodine. Ancien cadre influent de l'ANC, il a contribué à asseoir la notoriété du parti dans plusieurs régions du pays. Sa décision de rompre les rangs pour créer TOVIA témoigne d'un ras-le-bol face à une gouvernance jugée autoritaire et centralisée au sein de l'ANC, de plus en plus criti-

quée pour son manque d'ouverture et sa stagnation stratégique.

Des sources proches du mouvement évoquent d'ailleurs un nombre croissant de désistements dans les rangs de l'ANC,



des départs motivés par ce qu'ils appellent la "politique dictatoriale" de Jean-Pierre Fabre. La rigidité de sa direction et l'incapacité à renouveler le discours politique ont fini par pousser de nombreux militants à chercher une alternative plus dynamique et inclusive.

TOVIA, c'est une opposition dans l'opposition. Il s'annonce comme le concurrent direct et le plus sérieux de l'ANC dans l'opposition. A peine né le mouvement a commencé par afficher ses ambitions en projetant des missions d'installations des bureaux régionaux, la multiplication des rencon-

tres citoyennes, les actions de proximité et les communications digitales modernes. Là où l'ANC peine à renouveler sa base et son discours, TOVIA promet de trouver un écho favorable, notamment chez les jeunes et les couches popu-



lares en quête de pragmatisme et d'efficacité.

Pour Jean-Pierre Fabre, cette montée en puissance représente une équation politique inédite à résoudre. Habitué à régner sans partage sur l'opposition historique, il devra désormais faire face à une organisation ambitieuse, dirigée par un ancien allié qui connaît parfaitement les rouages internes de l'ANC.

Si certains observateurs restent prudents, estimant qu'il faudra du temps pour évaluer l'impact réel de TOVIA, d'autres y voient déjà les prémices d'un changement profond dans l'opposition togolaise. Le dis-

cours de GOMADO, axé sur l'action, la responsabilité et la proximité, séduit. Le mouvement semble vouloir transcender les clivages habituels, en appelant à une nouvelle forme d'engagement politique fondé sur l'efficacité, l'éthique et l'ancrage local.

Il faut rappeler que la création de TOVIA intervient dans un contexte de frustration croissante au sein de l'ANC, que certains membres accusent de dérive autoritaire et d'inertie stratégique. "L'ANC a cessé d'écouter sa base. Les décisions sont prises par un cercle restreint autour de Fabre, sans consultation, sans débat", confie, un ex-coordonateur de section de l'ANC à Sokodé, aujourd'hui rallié à TOVIA.

Un autre cadre ayant souhaité garder l'anonymat va plus loin : "Le départ de GOMADO est une conséquence directe de la gestion centralisée et dictatoriale de Fabre. Il n'y a plus d'espace pour le débat d'idées au sein du parti."

La réaction de certains ayant participé au lancement de TOVIA reste positive. "Le discours de TOVIA, c'est du concret. On parle de développement local, d'emploi des jeunes, de lutte contre la corruption, pas de slogans vides", témoigne une commerçante de Lomé ayant assisté à une réunion du mouvement.

Pour nombre d'analystes, l'émergence de TOVIA constitue le plus grand défi que Jean-Pierre Fabre ait eu à affronter depuis la création de l'ANC. "C'est une véritable équation politique pour Fabre. Non seulement GOMADO

connaît les rouages du parti, mais il propose un discours qui séduit une base électorale que l'ANC a négligée depuis des années", explique un politologue observateur de la scène politique togolaise.

Sur les réseaux sociaux, les débats s'enflamment. Certains saluent la naissance de TOVIA comme une "alternative crédible", tandis que d'autres s'interrogent sur les intentions de GOMADO, désormais ministre, et donc acteur au sein du pouvoir qu'il prétend réformer. Face à cette montée en puissance, l'ANC est restée silencieuse pour l'instant. Un proche de Jean-Pierre Fabre, s'est contenté de dire que « *Les gens passent, les idées restent. L'ANC a survécu à bien des vents* ».

En somme, la création de TOVIA rebat les cartes. Elle ouvre une nouvelle page dans la dynamique politique togolaise, et oblige Jean-Pierre Fabre à repenser son leadership, au moment où la recomposition du paysage de l'opposition longtemps dominée par des figures historiques, mais souvent critiquées pour leur manque d'innovation, devient inévitable.

"TOVIA est une dynamique, pas un simple parti. Et nous irons jusqu'au bout", a lancé GOMADO.

Reste à voir si cette nouvelle formation parviendra à transformer l'essai en véritable force électorale. Une chose est sûre, le statu quo est désormais ébranlé, et Jean-Pierre Fabre devra désormais composer avec une opposition... dans l'opposition.

LM

UN CULTE ŒCUMÉNIQUE D'ACTION DE GRÂCE POUR L'ENTRÉE PACIFIQUE DU TOGO DANS LA VE RÉPUBLIQUE

Le Togo a solennellement rendu grâce à Dieu pour l'entrée pacifique dans la Ve République, à travers un culte œcuménique d'action de grâce organisé le dimanche 25 mai 2025 au Stade Dr Kaolo de Tsévié. Cette cérémonie a réuni les autorités politiques, les chefs religieux, les responsables administratifs et des milliers de fidèles venus exprimer leur reconnaissance au Très-Haut pour Sa main bienveillante sur la nation togolaise et ses plus hautes autorités.

L'événement s'est inscrit dans une dynamique de recueillement et d'élévation spirituelle, avec pour objectif d'implorer la bénédiction divine sur la République et ses plus hautes autorités, notamment Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé,

Président du Conseil, et Son Excellence Monsieur Jean-Lucien Kwassi Savi de Tové, Président de la République.

Au cours de cette célébration empreinte de ferveur et d'unité nationale, le Président de l'Assemblée nationale, Son Excellence Monsieur Kodjo Sevon-Tépé Adédzé, a exprimé sa profonde reconnaissance à Dieu pour la paix, la stabilité et l'unité nationale qui ont accompagné ce tournant décisif de la vie institutionnelle du pays.

« Ce moment de recueillement, empreint de foi et d'unité nationale, a été l'occasion de rendre gloire à Dieu Tout-Puissant pour sa main protectrice sur le Togo et d'implorer sa bénédiction sur notre nation et ses plus hautes autorités.

Alors que s'ouvre une nouvelle ère institutionnelle pour le Togo, je forme le vœu que notre pays

poursuive résolument sa marche

Togo et ses enfants et éclaire da-



vers le développement durable et la prospérité partagée dans la paix, la stabilité et la cohésion sociale.

Que l'Éternel Dieu bénisse le

vantage ses plus hautes autorités dans l'accomplissement de leur mission ! »

La célébration a été ponctuée de

chants d'adoration, de lectures bibliques, de messages d'exhortation et de prières ferventes. Les différentes confessions religieuses représentées ont élevé ensemble une prière commune pour le Togo, traduisant une forte communion entre les institutions de la République et la communauté de foi.

Dans ce contexte de renouveau institutionnel, cette démarche collective de reconnaissance à Dieu traduit l'importance des fondements spirituels dans la construction d'une nation paisible, stable et prospère.

Ce culte œcuménique d'action de grâce à Tsévié, au-delà de sa portée religieuse, constitue un acte fort d'unité nationale et appelle chaque citoyen à la responsabilité, à la solidarité et à l'espérance pour un Togo plus uni, plus stable et plus tourné vers le progrès.

Message des évêques du Togo

QUAND LA CET LAISSE LA PROIE POUR L'OMBRE...

Dans un message en date du 26 mai 2025, intitulé « message de la conférence des évêques face à la situation sociopolitique du Togo », la Conférence des Évêques du Togo (CET) s'est saisie du passage de la IVème à la Vème république, opéré par notre pays le Togo pour prendre une position toute aussi étrange que déplorable.

En effet dans son message, la CET accuse implicitement les autorités d'avoir procéder à un changement « sans une réelle consultation du Peuple souverain ». Pour elle, « ce changement, opéré sans véritable dialogue national, suscite des incompréhensions et fait peser de graves risques sur la cohésion sociale et la stabilité du Togo. Une conviction nous habite : le pays court un risque en couvant les frustrations ». « Le pays court un risque en couvant les frustrations », et la CET en est convaincue.



Cette conviction est faite sur quelle base ? La CET détient-elle des preuves sur le risque dont couve le pays ?

Cette phrase des évêques en dit suffisamment long sur leurs intentions machiavéliques de pousser le pays dans un chaos. Une telle phrase n'est ni plus ni moins qu'une tentative d'appeler les citoyens togolais à la révolte et à un soulèvement contre

les institutions de la république. Et c'est à se demander si c'est bien le rôle de l'Eglise d'agir ainsi ?

La CET n'est pas à sa première tentative de vouloir semer la division au sein de la population togolaise. A maintes reprises, elle a eu à prendre des positions qui ont failli plonger le pays dans une situation pas rose. N'eut

été la sagesse des autorités, le Togo n'en sera pas là. De nos jours, l'Eglise Catholique fait face à de nombreux défis en lien avec la pédophilie qui s'est installée dans son cercle. Des prêtres sont accusés d'avoir abusés de leurs fidèles et mêmes des mineur(es). En outre, le problème de mariage homosexuel qui va en l'encontre des mœurs et vivement décriées par une grande partie de la population mondiale, et par contre, soutenu par l'Eglise Catholique est un fait. Au Togo ces deux faits sont réels et ont même entamé sérieusement la crédibilité de l'Eglise au point d'affecter nombre de fidèles catholiques (ceux-ci en témoignent d'ailleurs) qui disent avoir perdu complètement toute confiance.

Au lieu de s'occuper de la politique comme elle le fait en tentant de sortir des messages qui peuvent créer une instabilité, mieux vaut pour

la CET de s'atteler plutôt à la recherche des solutions aux problèmes qu'elle vit et qui écorche sa crédibilité. Que la CET cesse de laisser la proie pour l'ombre tout court.

Les évêques devraient se rendre à l'évidence que depuis quelques années, leur voix ne porte plus comme ce fut le cas dans les années 90. Nombreux sont ceux qui ne croient plus en eux et ne prennent plus leur parole au sérieux. Ce sont des faits qui doivent interpellier la CET et l'amener à changer de paradigme dans ses prises de position. Certes, aucun sondage ni recensement ne permet de le confirmer, mais les faits passés et les différents constats montrent que le plus grand nombre de fidèles catholiques au Togo sont les militants du parti au pouvoir. Et lorsque la CET fait passer un message comme celui du 26 mai dernier, imaginez la perception que ces fidèles en feront...

Surcharges sur les routes togolaises

LA SAFER INTENSIFIE LES ACTIONS DE CONTRÔLE

La Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER) ne baisse pas la garde face à la dégradation des routes due aux surcharges des camions. Pour ce faire, la société a intensifié ses actions de contrôle en y déployant des brigades mobiles de pesage dans plusieurs régions de l'intérieur du pays. Dotées de pèse-essieux mobiles installés à des points stratégiques, ces unités opèrent 24h/24 et 7j/7, traquant les conducteurs tentant de contourner les dispositifs fixes de contrôle, notamment celui du poste de Djéréhouyé (région des Plateaux), ou d'y passer en règle avant de reprendre des charges supplémentaires en cours de route. Ces brigades sont équipées

pour effectuer des contrôles techniques complets en tout point du territoire, avec le même niveau de précision qu'un poste de pesage fixe. Les véhicules en infraction sont immédiatement verbalisés, tandis que les transporteurs respectant les charges autorisées poursuivent librement leur trajet. Selon les équipes techniques, certains transporteurs cherchent à tromper le système en modifiant leur chargement après un premier passage en règle à un poste fixe. Ces pratiques, malheureusement fréquentes, accélèrent la dégradation des infrastructures routières et augmentent considérablement les coûts d'entretien supportés par l'Etat. L'entretien du réseau routier togolais constitue une charge



financière importante pour les pouvoirs publics, alors que les droits d'usage perçus restent insuffisants.

Les surcharges figurent parmi les principales causes de détérioration prématurée des routes, en particulier dans les zones rurales où le revêtement est plus fragile. En renforçant les contrôles,

la SAFER entend non seulement préserver l'intégrité des infrastructures, mais aussi faire respecter les règles du transport routier, pour une circulation plus sûre et plus durable. La localité d'Alléhéridé, dans la région centrale, fait partie des zones récemment couvertes par ces brigades mobiles.

Le message est clair, « plus aucun corridor ne sera laissé sans surveillance ». À travers cette initiative, la SAFER réaffirme son engagement à garantir la pérennité du réseau routier togolais, tout en responsabilisant les acteurs du transport sur les impacts économiques et sécuritaires de la surcharge.



PHARMACIES DE GARDE PÉRIODE DU 26 MAI AU 02 JUIN 2025

PHARMACIE BEL AIR
☎96 80 08 75 Non loin de Ramco et de l'hôtel Palm Beach

PHARMACIE 31EME ARRONDISSEMENT
☎96 32 97 71 Bd. du 13 Janvier, près de l'Immeuble FIATA

PHARMACIE OLIVIERS
☎96 80 09 50 01, Rue du Rotary club international angle Bd Felix Houphët-Boigny 08 BP 8480 Lomé 08 TOGO

PHARMACIE ECLAIR
☎96 80 09 06 Rue Avenou, Bè Ahligo, dans le prolongement du Marché de Ahligo

PHARMACIE ESPERANCE
☎22 21 01 28 Av F.J. STRAUSS, Face Ecole Française Nyékonakpoè Rue Adjololo

PHARMACIE AVE MARIA
☎99 03 20 12 Face ENSF (Ecole Nationale des Sages Femmes près du CHU Tokoin)

PHARMACIE AGBEGNIGAN
☎70 20 00 00 Tokoin Ramco - Gbadago, Av. de la Libération, près du PRÊT À MANGER

PHARMACIE CAMPUS
☎96 80 08 85 ADEWI - Boulevard de la Kara à côté de UTB

PHARMACIE BAH
☎90 55 79 59 Bd Zio, Face EPP Hédzranawé

PHARMACIE CITRUS
☎70 44 59 24 Attiégo Carrefour DVA Grand Contournement

PHARMACIE ISIS
☎70 44 83 87 Avenue Jean Paul II près des rails NUKAFU Gakpoto

PHARMACIE YEM-BLA
☎90 88 98 72 258 Av. Akéï face à la Résidence

PHARMACIE FRATERNITE
☎96 80 09 19 Hédzranawé près de la Clinique St Joseph

PHARMACIE APOTHEKA
☎70 44 33 33 Face siège Fédération Togolaise de Football, route de Kegué

PHARMACIE MA WULE
☎70 45 91 86 54 Bd de l'OTR Rond Point Gakpoto Bè-Kpota

PHARMACIE FIDELIA
☎96 80 09 18 Bè-Kpota, ou, de l'hôtel "LE REFERENTIEL"

PHARMACIE SARAH
☎70 42 69 02 Près du centre de

santé d'Adakpamé

PHARMACIE ELI-BERACA
☎99 91 13 42 Route d'Adidogomé Immeuble SIKOVIC face bureau de poste

PHARMACIE LA REFERENCE
☎96 80 09 96 Route de Kpalimé, Adidogomé Assiyéyé, à côté du bar Madiba

PHARMACIE BONTE
☎96 80 09 00 Route de SEGBE, Wonyomé-Adidogomé en face de la station Sanol

PHARMACIE AZUR
☎90 49 44 56 Apédokoè-Gbomamé, route d'Atigangomé, Carrefour Obéna, de l'église Pentecôte

PHARMACIE JAHNAP
☎96 80 09 29 A côté de l'EPP Gakli Didjolé-Gakli, immeuble Favo

PHARMACIE CONFIANCE
☎70 15 78 46 Face GTA

PHARMACIE LUMIERE
☎70 43 15 49 AGBALEPEDOGAN -Lossossime près du Rond Point de l'Œuf

PHARMACIE GROUPE C
☎99 98 20 87 Agbalépédo an face Clinique la Victoire non loin de IEPP Groupe C

PHARMACIE DES ORCHIDEES
☎93 43 10 49 AGOE-TELESSOU LEO 2000

PHARMACIE SOLIDARITE
☎96 80 09 76 Rue Avédji Limousine, Près de l'UTB Totsi BP : 8919 Lomé - TOGO

PHARMACIE DE LA VICTOIRE
☎70 45 74 92 Avédji Wessomé, sur le Bd Faure Gnassingbé (voie douane d'Adidogomé - Carrefour Limousine), après les rails.

PHARMACIE ARC-EN-CIEL
☎70 42 50 00 Agoè-Téléssou à 50m du Carrefour Margot

PHARMACIE SHALOM
☎93 58 78 23 Agoè-Cacavéli, non loin de BKS. Sur Bd Faure GNASSINGBE

PHARMACIE APOU ANTOINE
☎7041 36 12 Boulevard Lycée Agoè-Assiyéyé Face TOTAL Minamadou II

PHARMACIE AGOE-NYIVE
☎91 61 02 62 A côté de l'Eglise Catholique d'Agoè-Nyivé

PHARMACIE LE ROCHER
☎92 30 06 56 Agoèzongo, sur

la route national N° 1, près du terrain de jeu de golf

PHARMACIE EL NOUR
☎97 79 93 74 AGOE - Alinka non loin du CMS Togblekopé

PHARMACIE ZILIDJI
☎92 61 66 08 Derrière le marche d' agoè zongo

PHARMACIE ELEMWUSSI
☎92 34 06 80 Adétikopé Médina, Nationale N° 1, avant PIA (Plateforme Industrielle)

PHARMACIE SATIS
☎70 44 85 17 Agoè-Logopé face CEG Agoè-Nyivé Ouest (Kossigan sur la rue de 50 m)

PHARMACIE DENIS
☎93 08 46 40 AGOE Kové Carrefour Kpogli

PHARMACIE EMMAÜS
☎70 40 25 40 Sur la route de Mission Tové à côté du bar Solidarité

PHARMACIE CHARITE
☎22 25 12 60 A côté du CEG d'Agoè-Nyivé

PHARMACIE GANFAT
☎22 55 08 15 AGOE DALIKO près du Carf EDEM CAMP GP

PHARMACIE ZOPOMAHE
☎96 28 34 10 ZOPOMAHE, sur la route Zossimé à côté de la salle des témoins de Jehovah

PHARMACIE EL-SALI
☎97 53 44 44 Rte Lomé-K imé, Aflao Apédokoè Gbomamé, à 50 m de la quaincaillerie MACO

PHARMACIE OBSERVANCE
☎22 50 48 60 SOGBOSSITO, en face de la station Total Energies à Côté du Camp BIR

PHARMACIE MBA
☎70 27 81 81 Agoè-Légbassito. Route de Mission Tové, 300 mètres après le marché de Légbassito

PHARMACIE BAGUIDA
☎70 42 47 77 Face CMS de Ba uida

PHARMACIE LA FLAMME D'AMOUR
☎70 45 70 14 Qt. Bobole ko 1K an Non Loin du cimetière Zogbedjimonou de Kpogan

PHARMACIE LUMEN
☎70 41 68 36 DJAGBLE, à côté de l'EPP de DJAGBLE

PHARMACIE HELENE
☎96 98 15 15 Aveta face au marché d' Aveta

AVIS DE VENTE

Deux lots de Terrain au bord du goudron à Setekpo près de l'Ecole Nationale de Formation des Enseignants (ENFE) de Tabligbo

Prix : 6 millions

Contact : 90 64 53 88 / 98 09 14 00

Récépissé N° 259 / 21/ 12 / 04 / HAAC
Maison de la presse, casier N° 61

Directeur de Publication

Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59

E-mail: tchaboremessenger@yahoo.fr

Modernisation foncière au Togo

L'OTR INVITE LES PROPRIÉTAIRES À GÉORÉFÉRER LEURS TITRES

L'Office Togolais des Recettes (OTR) appelle les détenteurs de titres fonciers antérieurs à l'année 2007 et non encore géoréférencés à se conformer aux exigences de mise à jour. Cette annonce émane d'un communiqué officiel signé du Commissaire Général de l'OTR, Kokou Tchodié, rendu public, mercredi 21 mai 2025.

Selon les termes du document, les intéressés sont invités à se rapprocher des services du cadastre et de la conservation foncière à Lomé ou dans les chefs-lieux de région, en vue de procéder au géoréférencement de leurs titres fonciers, moyennant un montant forfaitaire unique de 35 000 FCFA par dossier.

Cette mesure s'inscrit dans le cadre des réformes entreprises en vue de renforcer la sécurité juridique des propriétés foncières au Togo. Le géoréférencement vise à déterminer avec précision les limites des parcelles, une étape cruciale pour réduire les litiges fonciers et fiabiliser les documents de propriété.

« Compte tenu de l'importance du géoréférencement dans la sécurisation du patrimoine foncier, le Commissaire Général exhorte les personnes concernées à effectuer cette régularisation dans les plus brefs délais auprès des services compétents », souligne le communiqué.

Ce processus s'intègre dans la dynamique de modernisation du régime foncier national, impulsée par les autorités togolaises afin de rendre les titres de propriété plus sûrs, transparents et reconnus juridiquement sur l'ensemble du territoire.

Source : www.afreepress.net

Parlement de la CEDEAO

HADJA MÉMOUNATOU IBRAHIMA OUVRE LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE L'ANNÉE 2025

Parlement de la CEDEAO
Hadja Mémounatou IBRAHIMA ouvre la première session ordinaire de l'année 2025. La première session ordinaire de l'année 2025 du parlement de la Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest a été ouverte le 20 Mai 2025 à Abuja en République Fédérale du Nigéria.

C'est Hadja Mémounatou IBRAHIMA, présidente de la dite institution qui a procédé à l'ouverture des travaux en présence Son Excellence Godswill AKPABIO, Président du Sénat de la République Fédérale du Nigéria, Son Excellence Dr Omar Alieu TOUREY, Président de la Commission de la CEDEAO et des Présidents des institutions sœurs de la CEDEAO.

« C'est avec plaisir que j'ai présidé ce jour à l'ouverture de la première session ordinaire de l'année 2025 de notre Parlement communautaire... » a indiqué Hadja Mémounatou IBRAHIMA.

Pour elle, cette session s'ouvre au moment où, se prépare célébration du jubilé d'or de la CEDEAO et des 25 ans du parlement.

« J'ai saisi l'occasion de mon discours d'ouverture pour rendre un hommage appuyé aux pères fondateurs de la CEDEAO pour leur vision éclairée

de construire ensemble une Communauté économique intégrée et prospère où les populations vivent en paix et en harmonie », a-t-elle ajouté. Elle a en outre témoigné sa

ticulièrement à notre Parlement.

Faisant le bilan des activités du parlement au cours des mois passés, elle est revenue sur l'organisation de plusieurs



gratitude et celle de tous les députés du Parlement à Son Excellence M. Bola Ahmed Tinubu, Président de la République fédérale du Nigéria et Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, à son gouvernement et à tout le peuple nigérian, pour le constant soutien aux institutions communautaires et par-

activités d'intérêt majeur. Le premier séminaire parlementaire couplé avec la première session extraordinaire de l'année du 03 au 06 mars à Lagos autour du thème : « 50 ans de la CEDEAO, 25 ans du Parlement de la CEDEAO : Réflexions en vue de la réalisation de l'intégration régionale », a fait savoir la présidente du parlement, En second

lieu, et dans un cadre plus restreint, le Parlement a pu organiser deux réunions délocalisées des commissions mixtes sur des thèmes hautement stratégiques. La première a eu lieu à Banjul du 28 avril au 02 mai sur la thématique intitulée : « Examen de l'impact politique, socio-économique et humanitaire du retrait du Burkina Faso, du Mali et du Niger de la CEDEAO » ; La deuxième réunion délocalisée organisée à Lomé du 05 au 10 mai 2025 qui a permis aux Participants de s'imprégner des défis du transport en abordant la thématique intitulée : « le transport aérien comme moyen d'intégration des peuples ouest-africains : Stratégie de réduction des coûts des billets d'avion ».

Selon, elle, ces activités ont, à travers les communications des personnes ressources et des experts de la Commission de la CEDEAO, permis aux participants de mener des réflexions profondes sur les succès réalisés et les défis auxquels est confrontée la CEDEAO, puis de formuler de pertinentes recommandations à même de circonscrire les problèmes qui minent l'intégration régionale et la libre circulation en Afrique de l'Ouest.

Hadja Mémounatou a planté ensuite le décor de cette session ordinaire qui doit se tenir du 20 au 31 Mai 2025. « C'est donc en toute responsabilité qu'au cours de la présente session, nous examinerons et adopterons les rapports de ces

réunions et les rapports des autres activités menées au cours de la période considérée », a-t-elle souligné tout en rappelant les activités menées également au niveau international à savoir, la participation à la 157e Assemblée de l'union interparlementaire à Tashkent en Ouzbékistan ; la participation à la Conférence interparlementaire des Présidents de Parlement à Seoul en Corée du Sud ; la participation à la Régionale Afrique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie à Brazzaville en République du Congo ; la participation au Forum de Crans Montana et la Conférence relative au dialogue parlementaire Sud-sud à Rabat au Royaume du Maroc.

Indiquant que l'année 2025 marque une étape décisive dans la vie de la CEDEAO, elle a rappelant le rôle que l'institution a eu à jouer depuis cette période jusqu'à nos jours.

« En cinquante ans d'existence, les institutions communautaires, ont joué un rôle central pour le développement économique, l'intégration régionale, la paix et la sécurité de notre région », a fait savoir Hadja Mémounatou qui a tenu à rendre un hommage « ... aux pères fondateurs de la CEDEAO pour leur vision éclairée de construire ensemble une Communauté économique intégrée et prospère où les populations vivent en paix et en harmonie ».

Tchaboré

TdE

PLUS 7 000 BRANCHEMENTS PRIVÉS RÉALISÉS EN 2024 POUR UN ACCÈS FACILE À L'EAU

À Togo, l'accès équitable à l'eau potable reste vital. Si les centres urbains connaissent depuis quelques années une amélioration sensible de leur desserte en eau, plusieurs localités de l'intérieur du pays continuent de faire face à des périodes d'indisponibilité légère. Pour remédier à cette situation, la Société togolaise des eaux (TdE) engage une vaste opération de branchements privés. C'est une initiative qui vise à rapprocher le service de distribution des populations et à renforcer la couverture nationale en eau potable. Dans de nombreuses zones, surtout rurales, l'approvisionnement en eau repose essentiellement sur des bornes fontaines publiques, souvent prises d'assaut aux premières heures du jour et en fin d'après-midi.

Cette forte sollicitation provoque des ruptures et des files



d'attente interminables. Cette réalité encourage la TdE à favoriser les branchements individuels à domicile, afin de désengorger les points publics et d'offrir aux ménages une meilleure qualité de service.

Des branchements subventionnés pour les foyers modestes Dans le cadre de ce pro-

gramme, la TdE met en place des facilités de paiement et des tarifs sociaux pour encourager les familles à s'équiper. Grâce au soutien de partenaires comme l'Agence française de développement (AFD), sans oublier l'apport du gouvernement, les coûts de branchement sont réduits pour les foyers à revenus modestes. L'illustration parfaite a été la période de la Covid-19 où la TdE a revu le prix du branchement vraiment à la baisse.

Cette mesure a permis à des milliers de ménages d'accéder, pour la première fois, à un point d'eau directement chez eux, réduisant ainsi les corvées quotidiennes, particulièrement pour les femmes et les jeunes filles traditionnellement chargées de la collecte. Branchements privés effectués en 2024

Selon le rapport d'activité de la TdE, le nombre de branchements privés réalisés par région se présente comme suit : plus de 1 310 dans la région maritime et plus de 465 dans les Plateaux.

Plus d'un millier de branchements ont été obtenus dans la région centrale, contre plus de 500 dans celle de la Kara. Dans la région des Savanes, ce sont plus de 206 branchements privés qui ont été effectifs. Le total de tous ces raccordements revient à plus de 7000. Parallèlement aux branchements privés, la TdE s'attelle à moderniser et à étendre les réseaux de distribution existants. Depuis quelques années, des kilomètres de canalisations sont posés ou renouvelés dans les zones rurales et semi-urbaines.

Vers un accès universel d'ici à 2030

Le gouvernement ambitionne de garantir un accès universel à l'eau potable d'ici à 2030, conformément aux engagements pris dans le cadre des Objectifs de développement durable (ODD). Le programme de branchements privés initié par la TdE s'inscrit dans cette vision et devrait être renforcé dans les années à venir.

D'autres projets structurants, notamment la construction de nouvelles stations de traitement et la réhabilitation des réseaux vieillissants, sont également annoncés. Une dynamique saluée par les populations bénéficiaires, pour qui l'eau potable n'est plus un luxe, mais un droit fondamental auquel chacun doit pouvoir préte.

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE DE L'AFRIQUE

Le ministère des affaires étrangères, de l'intégration régionale et des Togolais de l'extérieur a célébré, ce lundi 19 mai 2025, dans ses locaux, la journée de l'Afrique, par anticipation à la célébration officielle consacrée par l'Union africaine, le 25 mai de chaque année.

Cette célébration qui est à sa 5e édition, permet de commémorer la création de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) devenue Union africaine (UA), symbole de l'unité et de l'intégration entre les pays et entre les peuples africains. Elle met en valeur le vivre-ensemble entre les communautés africaines installées dans notre pays que promeut le gouvernement togolais sous la vision de S.E.M Faure Essozimna GNASSINGBE, Président du Conseil, traduisant ainsi l'engagement du Togo en faveur de l'intégration africaine et du panafricanisme,

conformément à sa politique étrangère. Afin de mettre en exergue la tionnelles et artistiques ainsi que des expositions gastronomiques par les communautés



culture africaine dans sa diversité, la célébration de cette année a été marquée par des prestations de danses traditionnelles et artistiques ainsi que des expositions gastronomiques par les communautés africaines installées au Togo. Cette activité au-delà de son aspect festif, est une occasion privilégiée pour les filles et fils

de l'Afrique de réfléchir sur les défis auxquels le continent est confronté. Ainsi une conférence débat aura lieu le 23 mai 2025 à l'université de Lomé sur le thème de l'Union africaine pour l'année 2025 qui est intitulé : «Justice pour les Africains et les personnes d'ascendance africaine par les réparations».

Ce thème est au cœur de l'action diplomatique du Togo qui a inscrit à l'ordre du jour de la 38e session ordinaire de la conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, la qualification de l'esclavage, de la déportation et de la colonisation de crimes contre l'humanité et de génocide contre les peuples d'Afrique.

Cette initiative a conduit à l'adoption d'une décision historique qualifiant l'esclavage, la déportation et la colonisation de crimes contre l'humanité et

de "génocide" contre les peuples d'Afrique qui ouvre la voie à la justice et à la réparation. Par ailleurs, dans un contexte particulier, marqué par les préparatifs du 9e Congrès panafricain qui aura lieu en décembre 2025 à Lomé, sous le thème «Renouveau du panafricanisme et rôle de l'Afrique dans la réforme des institutions multilatérales : mobiliser les ressources et se réinventer pour agir », cette conférence-débat permettra de jeter les jalons d'une réflexion sur l'épineuse problématique des réparations qui sera également débattue au cour de ce rendez-vous diplomatique et intellectuel qui se veut une plateforme de mobilisation et de refondation, permettant d'approfondir l'agenda des réparations, de repenser la position de l'Afrique dans la gouvernance mondiale et de porter collectivement une nouvelle ambition pour l'Afrique.

ACCROISSEMENT DES FORAGES ÉQUIPÉS DE POMPES À MOTRICITÉ HUMAINE DANS LES RÉGIONS DU TOGO

Dans la quête d'un mieux-être pour ses populations rurales, le Togo poursuit inlassablement son programme d'installation de forages équipés de pompes à motricité humaine (PMH) à travers l'ensemble de ses régions. Cette initiative, inscrite dans la dynamique de réduction des inégalités sociales et d'amélioration des conditions de vie, connaît une accélération notable au cours de cette dernière décennie.

Dans les villages les plus reculés où les rivières, souvent insalubres, constituaient jadis la seule source d'approvisionnement en eau, ces forages apparaissent comme une véritable délivrance. Leur déploiement permet de rapprocher l'eau potable des communautés, contribuant ainsi à limiter les maladies hydriques et à alléger la corvée d'eau, particulièrement éprouvante pour les femmes et les enfants.

Une réponse adaptée aux réalités

La pompe à motricité humaine, choix technique privilégié pour ces ouvrages, séduit par sa simplicité d'utilisation et sa robustesse. Actionnée manuellement, elle fonctionne sans électricité et nécessite peu d'entretien, ce qui en fait une solution parfaitement adaptée aux zones rurales où les infrastructures énergétiques demeurent limitées.

Dans la région des Savanes, zone septentrionale moins couverte précédemment, de nouveaux forages ont été inaugurés ces dernières années, permettant à plusieurs ménages de bénéficier, pour la première fois, d'un point d'eau sécurisé.

Cette avancée, saluée par les communautés locales, transforme le quotidien et réduit significativement les distances parcourues pour accéder à l'eau.

Les chiffres de 2023 et 2024

Le nombre de forages équipés de pompes à motricité humaine installées par région en 2023 et 2024 a été dévoilé par les dirigeants dans le Budget citoyen 2025.

S'agissant des réalisations de 2024, il est indiqué que 9 forages ont été rendus accessibles dans la région des Plateaux, 6 dans la région centrale, 145 dans la région de la Kara, 91 dans la région des Savanes. Le tout pour un total de 251 forages.

En plus, les organisations non gouvernementales (ONG), partenaires privilégiés du gouvernement et d'autres partenaires techniques, ont réalisé 98 forages PMH. Dans la région de la Kara, pour cette année 2025, 117 forages équipés de pompes à motricité humaine sont attendus, contre 271 dans la région des Savanes.

Il est connu que le taux de desserte en eau potable en milieu rural en 2024 est de 76,51 %. Il est attendu à 79 % en 2025. En milieu semi-urbain, il était de 60,05 % en 2024 et devrait monter à 63 % selon les prévisions.

En effet, les ouvrages d'eau permettent de renforcer la cohésion sociale en offrant aux villages des lieux de rencontre et d'échanges. Ils contribuent, de surcroît, à fixer les populations rurales sur leurs terres et à limiter l'exode vers les centres urbains. Ces forages redonnent vie aux campagnes togolaises et participent à bâtir un avenir plus serein pour les générations futures.



COMMUNIQUE DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

N° 007/2025/OTR/CG/CI/DCCF

SECURISATION DES PROPRIETES FONCIERES PAR LA MISE A JOUR DU GEOREFERENCEMENT DES ANCIENS TITRES FONCIERS

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance du public et particulièrement des détenteurs des titres fonciers non géoréférencés, notamment ceux antérieurs à 2007, qu'ils sont invités à saisir les services du cadastre et de la conservation foncière à Lomé ou dans les chefs-lieux de régions en vue des formalités de géoréférencement et de mise à jour, contre paiement des frais forfaitaires unique de trente-cinq mille (35000) francs CFA par dossier.

Compte tenu de l'importance du géoréférencement dans la sécurisation des propriétés foncières, le Commissaire Général exhorte les personnes concernées à prendre immédiatement attache avec les services compétents de l'OTR indiqués ci-dessus pour les dispositions de régularisation qui s'imposent.

Fait à Lomé, le 21 mai 2025

Le Commissaire Général p. i.

Philippe Koton B. TCHADIE

41, Rue des impôts - 02 B.P. : 20823 Lomé - TOGO
Tél. : +228 22 53 14 00
E-mail : otr@otr.tg

FEDERER POUR BATIR
www.cdi.tg



Mégas Kozoooh

Pour en faire plus et avoir la possibilité de gagner 200% de bonus et des smartphones

5G 4G+ Yas Top N°1 4G+ 2023

yas.tg #Alèz

250F
250Mo

+100F
375Mo

1 jour
***909*250#**